

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Augmentation des infections respiratoires chez les enfants : comment prévenir les virus

Joliette, le 30 octobre 2023 - Avec l'arrivée de l'automne, nous remarquons une augmentation des cas de virus et d'infections respiratoires dans la région. À cet effet, le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSS) souhaite sensibiliser la population et fournir aux parents les informations nécessaires pour mieux comprendre et gérer les problèmes de santé liés aux virus chez leurs enfants.

La prévention : un allié pour la santé

La prévention des infections respiratoires chez les enfants est importante. Certaines infections peuvent être traitées de la maison, comme le rhume, la [grippe](#) et la [gastro](#) et des mesures simples, mais efficaces peuvent contribuer à réduire le risque de propagation de ces virus.

- Effectuez les techniques d'hygiène nasale régulièrement afin d'éviter l'accumulation de sécrétions chez votre enfant et de réduire ainsi les risques de complications, telles que les otites;
- [Lavez régulièrement vos mains](#) et celles de vos enfants, pendant au moins 20 secondes, avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydroalcoolique. Apprenez également à vos enfants comment bien se laver les mains;
- Vérifiez que le carnet de vaccination de votre enfant est à jour;
- Restez à la maison si vous ou votre enfant faites de la fièvre;
- Privilégiez le port du masque en cas de toux, de mal de gorge et de congestion nasale.

Les autres options que l'urgence

Rappelons qu'en tout temps, si vous avez des questions en lien avec l'état de santé de votre enfant, mais que celui-ci ne demande pas une consultation en urgence, vous pouvez joindre Info-Santé en composant le 811, option 1. Une ligne prioritaire y est disponible pour les enfants âgés de 0 à 17 ans. Si Info-Santé confirme que votre enfant nécessite une consultation, vous serez transféré vers une centrale téléphonique qui vous guidera vers les bonnes ressources.

Si votre enfant est suivi par un médecin de famille, vous pouvez communiquer avec lui afin d'obtenir un rendez-vous. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en ligne sur Rendez-vous santé Québec (RVSQ).

Pour les parents dont l'enfant n'a pas accès à un médecin de famille, nous vous invitons à contacter le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) en composant le 811, option 3. Les équipes de ce service dédié aux patients orphelins vont évaluer la situation de votre enfant et au besoin, ils vous accompagneront afin de trouver une consultation médicale.

Vous pouvez également consulter votre pharmacien afin d'obtenir des conseils. Il pourra vous proposer des solutions afin de réduire les symptômes et d'améliorer le confort de votre enfant pendant la période de guérison. Il vous donnera des conseils appropriés et adaptés à l'état de votre enfant.

Puisque ce ne sont pas toutes les situations qui requièrent une consultation médicale, nous vous invitons à consulter le feuillet [Quand consulter à l'urgence?](#) Vous y trouverez des conseils afin d'améliorer le confort de votre enfant durant la période de guérison.

- 30 -

Source : Service des communications